

La justice administre une douche froide au journaliste Ruvakuki

RFI, 21 février 2013 Burundi : pas de libération conditionnelle possible pour Hassan Ruvakuki Au Burundi, le correspondant de RFI en swahili, Hassan Ruvakuki, condamné en première instance à la prison perpétuelle pour terrorisme, a vu sa peine ramenée à trois ans de prison récemment, et tous ses soutiens espéraient qu'il pourrait sortir de prison à la faveur d'une libération conditionnelle. Mais mardi 19 février, la justice burundaise lui a administré une douche froide. Hassan Ruvakuki a été arrêté il y a plus de quatorze mois, avant d'être condamné à trois ans de prison ferme deuxième instance en janvier. Sa défense, les professionnels burundais des médias, ainsi que la communauté internationale espéraient que le correspondant de RFI en swahili au Burundi, qui a déjà purgé le quart de sa peine, allait bénéficier de la libération conditionnelle, comme le prévoit la loi burundaise.

Mais mardi 19 février, le ministre burundais de la Justice a mis fin à tout espoir de voir le journaliste libéré rapidement, juste après qu'une manifestation de soutien au journaliste demandant sa libération a été durement réprimée dans la capitale, Bujumbura. Selon un porte-parole de ce ministre, le parquet de Gitega a interjeté un pourvoi en cassation et donc un ministre de la Justice ne peut pas accorder la libération conditionnelle à Hassan Ruvakuki. Motif : son jugement n'est pas encore définitif. Mais pour plusieurs observateurs, il s'agirait plutôt d'une manœuvre qui vise à libérer le journaliste en prison.